

**Mercredi 24 janvier 2024, la Région Ile-de-France a lancé avec un grand succès une émission obligataire durable sous son cadre des émissions vertes, sociales et durables. Cette nouvelle souche de 800 millions d'euros et d'une durée de 10 ans et 4 mois, offre un rendement de 3,222%. Il s'agit de la plus importante émission obligataire jamais réalisée par la Région.**

Dans un contexte de marché primaire très actif depuis le début de l'année, plus de 125 milliards d'euros émis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Région Ile-de-France a su saisir à nouveau cette année une fenêtre d'opportunité, en amont de la réunion de la Banque Centrale Européenne, pour émettre **la plus large émission syndiquée de son histoire**.

Le mandat a été annoncé au marché le mardi 23 janvier à 11:16 CET. Le livre d'ordres a été officiellement ouvert le lendemain matin à 08:56 CET avec une marge indicative de 39 points de base au-dessus de l'OAT interpolée. Les investisseurs ont rapidement répondu et le livre d'ordres a dépassé 1,75 Md€ à 11:14 CET, permettant de réviser le spread à OAT + 37 points de base +/-1, soit un signe fort d'attractivité. Le livre d'ordres a continué à progresser jusqu'à 2,35 Md€ à 11:58 CET, ce qui a permis de resserrer d'un point de base supplémentaire (**OAT+36**). Le livre d'ordres a été fermé à 12:30 CET avec une demande finale proche d'une **souscription supérieure à trois fois** le montant levé.

La transaction a attiré près de 100 ordres pour 87 investisseurs de 12 pays, ce qui en fait **l'émission la plus attractive après celle de 2021 à la fois en termes de nombre d'investisseurs et de montant souscrit**. Ce succès confirme l'excellente qualité de la signature de la Région Ile-de-France dont la solidité financière est reconnue, et qui bénéficie aussi de son ancrage historique et régulier sur le marché des obligations durables renforcé par son cadre d'émissions obligataires reconnu parmi les meilleures pratiques en Europe. Ce cadre est d'ailleurs précurseur dans l'alignement à la taxonomie verte européenne.

Par cette nouvelle émission obligataire réussie, la Région confirme l'attractivité de sa signature dont la bonne gestion a été soulignée par la communauté financière. La Région dispose en effet de la meilleure note possible en France de la part de deux agences de notation financière chargées de son évaluation (Fitch Ratings "AA-" et Moody's "Aa2").

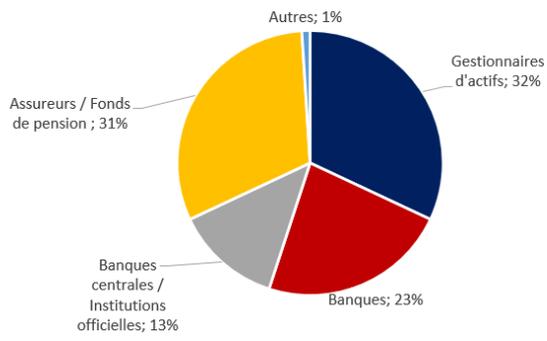
Depuis 2016, la dette de la Région Ile-de-France est globalement stabilisée en volume, en dépit d'une augmentation de + 75 % de ses investissements. Depuis 2016, les émissions de la Région sont 100 % vertes et responsables.

Les ratios financiers principaux de la Région Île-de-France sont solides, avec en prévision d'exécution 2023, une épargne brute 2023 à 26% (hors report), une capacité d'autofinancement de 78% et une capacité de désendettement de 4,5 ans.

### **Résumé des termes et conditions de cette nouvelle émission:**

<b>Montant émis</b>	EUR 800m
<b>Date d'émission</b>	24 Janvier 2024
<b>Date de paiement</b>	31 Janvier 2024 (T+5)
<b>Date de maturité</b>	25 Mai 2034
<b>Rendement offert à l'émission</b>	3,222% ann.
<b>Spread d'émission</b>	OAT+36bp
<b>Coupon annuel</b>	3,200%
<b>Listing</b>	Euronext Paris
<b>Chefs de file</b>	Bank of America, BNP Paribas, JP Morgan, Société Générale

Allocation par type d'investisseurs



Allocation par pays

